

Le Vexin français

In: Annales de Géographie. 1925, t. 34, n°191. pp. 413-422.

Citer ce document / Cite this document :

Servais F. Le Vexin français. In: Annales de Géographie. 1925, t. 34, n°191. pp. 413-422.

doi : 10.3406/geo.1925.8353

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1925_num_34_191_8353

LE VEXIN FRANÇAIS

Le Vexin français, région historique et géographique. — Le nom de Vexin est un nom historique qui dérive de celui de l'ancien pays des Veliocasses, *Pagus Vulcassinus* ou *Vilcassinus*, qui s'étendait autrefois au Nord de la Seine, de l'Oise à l'Andelle. Le traité de Saint-Clair-sur-Epte (911) le partagea en deux parties séparées par l'Epte. On n'en continua pas moins par la suite à désigner sous le nom uniforme de Vexin chacune des deux régions situées de chaque côté de l'Epte. Ce n'est qu'au XII^e siècle que les termes de « Vexin normand » et de « Vexin français » firent leur apparition. Ils correspondaient chacun à un archidiaconé. Le Vexin français comprenait les doyennés de Meulan et de Chaumont, autrement dit formait une division purement politique ne tenant aucun compte des divisions naturelles.

Aujourd'hui, le nom de « Vexin français » subsiste vivace encore, mais il désigne une petite région géographique caractérisée plus par son sous-sol que par son relief et par son climat. C'est, affectant une forme grossièrement rectangulaire, une sorte de plateau de calcaire grossier surmonté de buttes sableuses qui s'étend entre l'Oise, la Seine et l'Epte, et que borde au Nord un plateau crayeux, auquel on donne parfois le nom de pays de Thelle.

Le relief. — Ce qui frappe, au premier coup d'œil, dans le relief de cette petite région, c'est, placés pour ainsi dire comme à dessein aux quatre coins du rectangle, des massifs boisés d'importance inégale dominant les terres avoisinantes, avec la même orientation SE-NW. C'est, au SE, la butte de l'Hautil, masse importante haute de 191 m.; au SW, la forêt d'Arthies qui atteint 203 m.; au NW, les buttes de Montjavoult et de Sérans qui ont respectivement 207 et 212 m. et enfin, au NE, le massif des buttes de Rosne qui s'élève à 210 m.

Ces buttes, témoins sans aucun doute d'un ancien niveau, surmontent une sorte de socle dont l'altitude moyenne est de 90 à 100 m. et qui constitue, à proprement parler, le plateau du Vexin français.

Indépendamment de ces buttes, mais conservant la même orientation que celles-ci, de petites rivières : le Sausseron, la Viosne, l'Aubette, pour ne citer que les principales, sollicitées soit par l'Oise, soit par la Seine, ont creusé assez profondément leur lit dans le sol pour en accentuer encore un peu plus le relief qui en somme se présente à nous sous des formes relativement simples.

Le sous-sol. — Il n'en va pas de même du sous-sol, dont la stratigraphie nous paraît d'autant plus complexe que le relief nous a paru très simple dans son ensemble. Les nombreuses assises qui le constituent sont essentiellement d'âge tertiaire et vont de la craie (secondaire) au calcaire de Beauce, auxquels s'ajoutent quelques éléments quaternaires : sables, graviers, limons des plateaux, etc... A la base du système tertiaire, on trouve l'argile plastique que surmontent les couches suivantes : les sables nummulitiques, les étages du calcaire grossier, les sables de Beauchamp, le calcaire de Saint-Ouen, les marnes et le gypse, l'argile verte, les sables de Fontainebleau et le calcaire de Beauce. De toutes ces roches, le calcaire grossier surtout et le calcaire de Beauce ont eu le plus d'action sur le modelé du relief du Vexin français, car elles offrent toutes deux une grande résistance à l'érosion. Le calcaire de Beauce, qui surmonte les buttes a protégé les couches inférieures ; **partout où il a disparu, celles-ci, plus meubles, ont été enlevées jusqu'au calcaire grossier qui forme en quelque sorte l'ossature de la région.** C'est donc lui qui a contribué à donner au Vexin français son allure de plateau. La plongée des couches est faible et se fait vers la Seine.

Évolution morphologique du Vexin français. — De l'examen du relief du Vexin français, l'un des traits les plus remarquables qui se dégage et domine l'histoire géographique de la région est l'existence de ces collines qui s'alignent en saillie sur un plateau de hauteur moyenne, lui-même entaillé par des vallées.

Le fait que les buttes du Vexin français se conjuguent avec celles de Montmorency et de Cormeilles, dont elles sont en quelque sorte le prolongement, n'a évidemment pas manqué de frapper géologues et géographes et chacun en a cherché l'explication. C'est pourquoi nous nous trouvons en présence de plusieurs hypothèses, celles de Daubrée et de Dollfus pour ne citer que les principales. Daubrée explique le parallélisme des cours d'eau par des cassures qui auraient guidé les premières rivières et préparé ainsi le morcellement de la région en buttes dont quelques-unes auraient été respectées par l'érosion ultérieure : explication certes vraisemblable, mais que rien n'autorise à admettre. Dollfus, qui a particulièrement étudié la question, constate que les **couches sont toutes plus ou moins ondulées suivant un même axe SE-NW et qu'elles ne sont horizontales que par exception.**

Des différents plissements du Bassin parisien indiqués par Dollfus, cinq intéressent le Vexin français. Ce sont : 1° le synclinal de la Scie, 2° l'anticlinal de Vigny, 3° le synclinal d'Arthies, 4° l'anticlinal de Meulan, 5° le synclinal de la Roche-Guyon. Toutefois, un seul de ces accidents s'affirme nettement, c'est le bombement anticlinal crayeux de Vigny.

La constitution du réseau hydrographique s'est poursuivie depuis l'émergence de la région quaternaire du Miocène et a traversé plusieurs cycles. Le Bassin parisien fut exondé au Miocène. La surface la plus ancienne qui soit connue était assez régulière, comme en témoignent les buttes-témoins : Hautil : 173 m., Buttes de Rosne : 200 m., Butte de Neuville Bosc : 210 m., Signal de Sérans : 212 m., Butte de Montjavoult : 207 m., Butte d'Arthies : 201 m., Butte de Marisis : 192 m., etc. Dans la vallée de l'Oise, il ne subsiste aucun vestige du réseau hydrographique correspondant à cette surface, seule l'orientation NW-SE des buttes nous fournit une indication sur sa direction générale. Nous pouvons admettre avec Briquet qu'il s'agit d'une pénéplaine se rattachant au niveau des buttes de Cormeilles, de Montmorency et des hauteurs de la rive gauche de la Seine. Aux environs de 90-100 m., le calcaire grossier forme un plateau très important se terminant sur l'Oise et sur la Seine en pente assez raide, ce qui représente, par comparaison avec le niveau supérieur, un déblaiement de 70 à 80 m. Mais ce déblaiement n'a pas dû s'opérer d'un seul coup comme l'indiquent quelques niveaux intermédiaires de 120 à 110 m., niveaux que nous retrouvons du reste dans les régions avoisinantes.

Les petites rivières du Vexin français, tributaires de l'Oise, de la Seine et de l'Epte, prennent toutes naissance sur le plateau de 90-100 m. S'il n'est pas facile de retrouver dans leurs vallées tous les niveaux dont nous venons de parler, à part le niveau de 55-60 m., le modelé de leurs versants, par contre, nous permet de faire d'intéressantes constatations. Ces vallées sont toutes en effet dissymétriques, et c'est la même dissymétrie qui d'une manière générale se retrouve plus ou moins marquée dans toutes les vallées : la rive abrupte se trouve du côté NE, c'est-à-dire faisant face au SW.

Des différentes hypothèses en présence pour expliquer la dissymétrie des vallées, nous ne retiendrons que celle qui envisage l'orientation des versants par rapport aux vents pluvieux. En effet, les vallées du Vexin français sont tout entières entaillées soit dans le calcaire grossier, soit dans la craie, en aucun cas les deux versants de chaque vallée n'ont une constitution géologique différente. Par ailleurs, le vent qui domine dans le Vexin français est le vent SW. Il règne environ pendant le tiers de l'année et c'est lui qui apporte les pluies. Rien ne nous empêche donc de concevoir que les versants exposés à l'action érosive de ces vents pluvieux aient été attaqués plus vite, ce qui paraît expliquer pourquoi, d'une manière générale, ces vallées présentent toutes du même côté, quelle que soit la direction du cours d'eau qu'elles contiennent, leur versant abrupt faisant face au SW : rive gauche pour les rivières se jetant dans l'Oise ou dans la Seine, rive droite pour celles qui vont à l'Epte. La même dissymétrie se rencontre d'ailleurs dans les vallées sèches.

Les conditions naturelles de la vie dans le Vexin français. — Cette étude rapide du relief du Vexin français nous a conduits à la conception d'un plateau surmonté de buttes sableuses, dont la formation et l'individualisation sont expliquées par la constitution géologique et par l'œuvre des eaux courantes au cours des âges. C'est ce caractère de plateau qui est le trait fondamental du relief du Vexin français, région essentiellement agricole, dont les conditions naturelles sont particulièrement favorables à l'activité humaine, en particulier à l'activité agricole. Nous allons examiner maintenant comment l'homme a su tirer parti de ces ressources.

Le Vexin français agricole. — Le Vexin français présente des terrains de nature et de valeur assez différentes. Leur fertilité varie avec l'épaisseur de la couche de limon et les meilleurs se trouvent sur le plateau, répartis de part et d'autre de la route de Rouen, et entourent aussi Magny-en-Vexin et Hérouville. C'est là que se rencontrent les grandes exploitations. Les buttes sont constituées de terrains trop pauvres et dont les affleurements sont trop restreints pour pouvoir donner lieu à une culture intéressante; la base, très argileuse, est occupée le plus souvent par de médiocres pâtures, les pentes et les sommets, exclusivement siliceux et calcaires, ne portent que des bois. Cependant, la chaleur des sols calcaires ou gypseux, sur les pentes bien exposées, a attiré la culture fruitière, et dans les vallées, les fonds humides, mais drainés, sont tout à fait favorables à la culture maraîchère.

En raison de la nature des limons qui donnent des terres chaudes et perméables, les travaux agricoles commencent d'assez bonne heure et sont en avance sur les régions avoisinantes. Les ensemencements se font en deux périodes : d'octobre à décembre et de février à mars pour les blés, à partir de mars pour l'avoine, l'orge, les graines fourragères, le sainfoin, etc. La fenaison se fait à partir de mai et la moisson dès le commencement de juillet. Dans les terres froides et humides, les ensemencements, la fenaison et la moisson retardent toujours d'environ quinze jours.

Les sables sont le domaine des bois. Le massif forestier le plus important est ce qui reste de l'ancienne forêt d'Arthies dont les bornes avaient été fixées sous Louis VIII par les clochers d'Ormeville, de Gadacourt, la Croix d'Arvernes, Jambville, Fontenay et Saint-Martin-la-Garenne, afin « qu'aucun seigneur ne pût les déplacer ». Saint Louis en aliéna 2500 arpents pour payer sa rançon. Aujourd'hui, bon nombre d'endroits ont été défrichés, mais maintenant le défrichement a pour ainsi dire cessé. Ces bois comportent des essences variées : hêtre, chêne, bouleau, pin d'Espagne, pin maritime, mélèze, châtaignier, orme. Le peuplier et l'aune abondent dans les vallées.

Autrefois, la culture de la vigne était très prospère dans la partie du Vexin français qui avoisine la vallée de la Seine et le confluent de l'Oise; les pentes de l'Hautil faisant face à l'W et au SW et, de ce fait, abritées des vents froids du Nord et de l'Est, en étaient en grande partie couvertes. Aujourd'hui, le vignoble a pour ainsi dire disparu. Si l'on comptait, en 1814, dans l'arrondissement de Pontoise, 2100 ha. de vigne, la statistique de 1913 n'en accuse plus que 25 et celle de 1922 une dizaine. Le pommier tend de plus en plus à remplacer la vigne avantageusement. Le cidre a toujours été la boisson des populations rurales; tous les champs étaient autrefois bordés de rangées de pommiers qui ont été presque tous arrachés. Dans certains terrains on voit maintenant de nouvelles plantations de pommiers et elles ont tendance à s'étendre. Chaque canton produit en moyenne de 3000 à 4000 q. de pommes et de poires à cidre. Les autres arbres fruitiers : pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, abricotiers, pêchers, sont également l'objet de soins assidus.

Sur les 90 755 ha. que comporte le Vexin français, la majeure partie, c'est-à-dire environ 60 p. 100, est le domaine de la grande culture. Afin de compenser la pauvreté en potasse et en acide phosphorique des terrains tertiaires, le cultivateur emploie le superphosphate et le nitrate de soude au printemps; le superphosphate, le sulfate de potasse, les scories, les fumiers et les gadoues à l'automne. Pour parer à la crise de la main-d'œuvre il est fait usage d'un outillage très perfectionné.

L'assolement varie selon les endroits et selon les genres de culture, mais en règle générale l'assolement triennal est le plus répandu et se décompose de la manière suivante : 1^{re} année : plantes sarclées, betteraves; 2^e année : blé; 3^e année : avoine, avec une luzerne tous les quinze ou vingt ans. Les rendements sont variables, néanmoins on peut tabler sur une récolte moyenne de 30 hl. de blé à l'hectare dans les bonnes terres, de 25 à 28 dans les moyennes, de 20 à 25 dans les moins riches, de 30 000 à 40 000 kg. de betteraves et de 27 à 30 hl. d'avoine.

Dans les vallées, la nature du sol, l'humidité et l'exposition sont particulièrement favorables à la culture maraîchère, notamment dans la vallée de l'Oise et aux environs de Pontoise. Le chanvre a été pendant longtemps l'objet d'une culture intense dans les prairies qui bordent l'Oise aux environs d'Auvers, mais elle a maintenant disparu pour faire place à la culture maraîchère. A celle-ci, il faut ajouter celle du cresson dans les vallées de la Viosne, de l'Epte et de la Tovesne. Enfin, dans les carrières inexploitées, on cultive les champignons. Tous ces légumes sont acheminés journellement vers les Halles de Paris.

La partie nord du Vexin français est favorable à l'élevage, mais le bétail est relativement peu nombreux. Il est surtout exploité en vue de la production du lait qu'on expédie en grande quantité à Paris. On ne fait ni beurre, ni fromage. On élève presque exclusivement du bétail

hollandais dont les vaches sont très laitières (7 à 8 l. de lait par jour). L'élevage du cheval se fait aussi dans cette partie du Vexin français. Les moutons étaient nombreux autrefois, ils sont devenus assez rares à présent, par suite du manque de bergers. Depuis la guerre, les trois quarts des troupeaux ont disparu, on ne saurait assez le déplorer, car la région convient très bien à l'élevage du mouton.

Le Vexin français industriel et commercial. — Étant par la nature de son sol un pays essentiellement agricole, il est donc naturel que le caractère de l'industrie du Vexin français le soit aussi. Le blé et la betterave y trouvent leurs débouchés naturels : sucrerie, distillerie, minoterie. La sucrerie d'Us-Marines traite la plus grande partie des betteraves récoltées dans la région : 400 000 à 500 000 kg. par jour. Les betteraves récoltées dans la région NE, en bordure de l'Oise, sont envoyées par péniches aux sucreries de Séraucourt dans l'Aisne et de Saint-Leu d'Esserent dans l'Oise. En général, les grandes fermes ont une distillerie et peuvent traiter de 35 000 à 100 000 kg. de betteraves par jour. Les moulins se tiennent sur les petits cours d'eau.

A côté de ces industries purement agricoles, il existe peu d'usines. La faible tendance du Vexin français à s'industrialiser peut s'expliquer par plusieurs raisons : 1° par son éloignement de Paris, éloignement qui, il est vrai, diminue de jour en jour par suite du développement des moyens de transport ; 2° la résistance des populations urbaines ; 3° le prix élevé des terrains. Il convient de remarquer cependant que les regards se tournent de plus en plus vers cette région desservie par les voies ferrées des réseaux de l'État et du Nord et par deux voies navigables importantes, l'Oise et la Seine. Auvers possède des bonneteries, Us une usine de liège aggloméré, Parmain une verrerie.

L'industrie du terrassement et des constructions en pierre est représentée par les carrières de Chérence, de Saillancourt, de Guiry, de Liancourt Saint-Pierre, Vallangoujard, Nesles et Parmain. L'exploitation de ces carrières se fait soit à ciel ouvert, soit par galeries. Le gypse, qui est une des richesses les plus précieuses du terrain éocène, est également l'objet d'une exploitation active. Quelquefois, les argiles qui accompagnent ou surmontent le gypse sont exploitées pour la fabrication des tuiles ; enfin, au sommet des buttes, on trouve encore quelques carrières de meulières.

Ces différentes industries, jointes aux industries agricoles, contribuent, avec la vente des produits du sol, à rendre très actif le mouvement des affaires. La physionomie du Vexin français a beaucoup varié à ce sujet au cours de ces derniers siècles. Une circonstance exceptionnelle et cependant d'une portée considérable exerce ici une influence dont on ne saurait méconnaître l'importance, c'est le voisinage de la capitale. Dès le XII^e siècle, Paris a exercé sur les régions avoisinantes

une grande attraction. En raison des difficultés des communications, Paris demandait aux campagnes les plus proches ses moyens de subsistance, celles-ci, pour cette même raison, vivaient également de Paris, au point que le moindre trouble apporté dans les conditions d'existence de la capitale avait sa répercussion sur le travail des champs. Tout ce que consommait Paris venait donc en particulier de l'Ile-de-France et du Vexin français qui lui fournissait jusqu'à son vin. La création des chemins de fer a bouleversé l'existence de ces régions. Aujourd'hui le Vexin français demeure dans une certaine mesure seulement le fournisseur de Paris, il lui envoie ses légumes surtout, ses fruits, son lait, sa paille, mais en revanche que ne lui demande-t-il pas ? Depuis l'outillage jusqu'à l'habillement et l'alimentation. Le commerce des petites villes végète plutôt qu'il ne prospère, les marchés eux-mêmes perdent de l'importance. Marines, Chaumont-en-Vexin, Magny-en-Vexin avaient il y a seulement trente ans des marchés encore très suivis et qui n'existent pour ainsi dire plus.

Ainsi, malgré les transformations apportées dans les conditions d'existence, le Vexin français se trouve toujours soumis à l'influence de Paris. Autrefois, région exclusivement agricole, commis surtout au ravitaillement de la capitale par sa position géographique, le Vexin français avait néanmoins une vie locale assez active avec son commerce et son industrie propres. L'attraction de Paris s'affirme chaque jour davantage ; c'est là que se font les transactions importantes, c'est par centaines que les gens s'y rendent chaque jour soit pour leur travail, soit pour leur commerce. D'autre part, malgré la répugnance des habitants à voir des usines s'installer dans le pays, on peut néanmoins en voir se monter quelques-unes dans les vallées de l'Oise et de la Seine et ce mouvement a tendance à se développer.

Les établissements humains en Vexin français. — On distingue en Vexin français trois sortes d'exploitations : 1° la grande propriété qui dépasse 200 ha. ; 2° la moyenne propriété qui oscille autour de 100 ha. ; 3° la petite propriété excessivement variable.

La moyenne propriété est la plus répandue et se rencontre sur le plateau. La petite propriété se multiplie surtout le long des vallées, car la culture maraîchère exige moins d'espace cultivable que la culture des céréales.

En règle générale, et cela surtout depuis la guerre, le cultivateur est propriétaire de sa ferme et de ses terres. La valeur vénale de celles-ci varie suivant les endroits selon qu'elles sont plus ou moins fertiles. Avant la guerre, les bonnes terres à limon du plateau valaient de 2000 à 2500 fr. l'ha. Les autres variaient entre 1800 et 1200 fr. Depuis, ces prix ont subi de sensibles augmentations et sont passés à 3500 fr. et à 2000 fr. La valeur locative a subi des variations elle aussi, elle

était de 45 à 100 fr. l'ha. avant la guerre, elle est passée à 80 et 130 fr.

Pour parer à la crise de la main-d'œuvre, il est fait un grand usage de machines. Il existe bien une main-d'œuvre locale, mais elle devient de plus en plus insuffisante. Pour y parer dans une certaine mesure, on fait appel à la main-d'œuvre étrangère. Les travaux à la tâche sont effectués par des Belges et des Bretons et, depuis quelques années, le Ministère de l'Agriculture a organisé une immigration de Polonais et de Tchécoslovaques qui ont donné partout entière satisfaction.

Dans les grandes fermes, presque tous les ouvriers agricoles sont logés, eux et leur famille. Dans la petite culture, on emploie surtout des célibataires que l'on nourrit et qu'on couche à l'écurie. Avant la guerre, la moyenne des salaires allait de 125 à 150 fr. par mois. Aujourd'hui, le salaire d'un ouvrier qui n'est pas nourri mais qui est logé, va de 4 500 à 4 800 fr. par an. Les salaires des tâcherons sont beaucoup plus élevés : 25 à 30 fr. par jour et souvent plus.

Quant à la ferme proprement dite, le type dominant relève de l'ordre serré. Il est peu de maisons élémentaires et il existe quelques maisons en hauteur, mais, la plupart du temps, tous les bâtiments de la ferme sont répartis autour de la cour dans laquelle on accède par une porte cochère, sans aucune vue sur la rue. Telle qu'elle est disposée, la ferme du Vexin français correspond bien à tous les besoins.

Les fermes et les maisons d'habitation sont construites avec les matériaux du pays : calcaire grossier et meulière. Dans certains endroits on s'est contenté de tailler simplement des maisons dans la roche elle-même, c'est le cas à Haute-Isle et à la Roche-Guyon.

La position des villes et des villages diffère notablement selon que l'on se trouve sur le plateau ou dans la vallée. Dans la vallée, un fait a contribué surtout à l'établissement des groupements humains, c'est la présence du calcaire grossier. Les vallées de la région parisienne sont connues pour l'exemple particulièrement net qu'elles offrent de la disposition linéaire des établissements humains. Les villages de la vallée sont aussi moins agglomérés que les villages de plateau et présentent le plus souvent l'aspect d'une rue-village ; ils arrivent à avoir parfois plusieurs kilomètres de longueur. Au contraire, sur le plateau, on ne rencontre que quelques gros bourgs agglomérés. La situation de ceux-ci s'explique par la présence du limon et des points d'eau.

Les villes se trouvent en bordure du Vexin français en des points judicieusement choisis pour défendre les passages.

La population, du fait même de la répartition des villes et des villages, se trouve donc être beaucoup plus dense dans les vallées que sur le plateau. Il est même remarquable de constater que le chiffre de la population est notablement en décroissance sur le plateau alors qu'au contraire dans les villages de vallée et particulièrement dans ceux qui sont desservis par la voie ferrée, il a tendance à augmenter sensible-

ment. Les cantons essentiellement agricoles de Magny-en-Vexin et de Marines en offrent un exemple. Le canton de Marines avait, en 1817, 13 901 hab. ; en 1871, il atteint 14 251 ; en 1911, 12 454 et en 1922, 11 974. Celui de Magny-en-Vexin avait, en 1817, 13 171 hab. ; en 1871, 12 003 ; en 1911, 10 652 et en 1922, 9 095 hab. Comparons maintenant avec les cantons de Pontoise, l'Isle-Adam, Meulan et Poissy en bordure de vallées :

	Pontoise. hab.	Isle-Adam. hab.	Meulan. hab.	Poissy. hab.
En 1817.	11 948	4 016	4 566	4 109
— 1851.	12 485	4 103	4 747	4 087
— 1911.	17 142	4 804	6 061	6 246
— 1922.	17 956	4 726	5 973	6 491

La comparaison entre les centres urbains et même certains villages de vallée et de plateau nous conduit aux mêmes constatations.

Cette augmentation s'explique par le fait que les petites villes de grande banlieue sont de plus en plus peuplées de gens qui, ayant leurs occupations à Paris ou en petite banlieue, veulent habiter au grand air et particulièrement là où les communications sont le plus faciles.

Le Vexin français et les régions voisines. — Le Vexin français, au cours des siècles d'occupation humaine, a toujours été intimement lié à l'histoire des pays avoisinants et en particulier de l'Île-de-France dans laquelle il s'est trouvé englobé. Cependant, cette petite région a su garder sa physionomie particulière qui la distingue de ses voisines. La nature de son sol est à coup sûr le facteur qui joue le rôle le plus important. Au Nord du Vexin français, nous trouvons une plate-forme crayeuse inclinée du Nord au Sud, au relief mou. C'est un pays consacré à l'élevage et impropre à la grande culture. A l'Est de l'Oise, c'est, se succédant du Nord au Sud : la forêt de Carnelle, celle de l'Isle-Adam, la vallée sèche de Montmorency, la butte de Corneilles. Au Sud de la Seine, ce sont des terrains moins anciens qui apparaissent constitués de plus en plus, à mesure que l'on va vers le Sud, par le calcaire de Beauce. Enfin, à l'Ouest, de l'autre côté de l'Epte, c'est le Vexin normand qu'il importe de ne point confondre avec le Vexin français. Celui-là possède un sous-sol crayeux mais recouvert de limons très riches et très profonds, de 10 à 12 m., favorables à la culture en grand des céréales et des betteraves. Les derniers lambeaux de calcaire grossier affleurent encore un peu de l'autre côté de l'Epte, formant une sorte de triangle qu'on appelle généralement dans le pays « le Vexin Bossu » et même « le Vexin Pouilleux ».

Le « vrai » Vexin s'étend plus à l'Ouest. On ne saurait lui comparer le Vexin français suffisamment riche déjà, mais qui n'est véritablement riche et fertile que là où le calcaire grossier se trouve recouvert de limons, c'est-à-dire de part et d'autre de la route de Paris à Rouen qui

forme en quelque sorte l'axe du Vexin français, axe qui se poursuit d'ailleurs dans le Vexin normand.

Ainsi replacé dans son cadre, le Vexin français forme nettement une petite région particulière qui se distingue des pays environnants et en particulier du Vexin normand, avec lequel on serait peut-être tenté de le confondre, et qu'on considère dans le pays comme le vrai Vexin, caractérisé par la richesse de la terre au sens agricole du mot.

F. SERVAIS.